

Initiatives ministérielles

Je ne pense pas que toutes les petites entreprises aient des problèmes avec les banques. Il y a bien trop de petites entreprises pour cela. J'espère que le député prendra connaissance de la liste des initiatives que j'ai transmises à tous les députés. Je demande à tous les députés de parcourir la liste et de me faire part de cas où les promesses n'ont pas été tenues. S'il y a des échecs, si certaines initiatives n'ont pas de suite, je voudrais le savoir pour pouvoir le signaler aux banques qui ont proposé ces initiatives.

J'imagine que les banques prennent ces initiatives au sérieux. Elles ne les auraient pas annoncées si elles n'étaient pas sérieuses. Les initiatives ont été annoncées après certaines démarches faites par le gouvernement. Si les banques ne sont pas sérieuses, j'aimerais que les députés me le fassent savoir. Certains l'ont fait. Plusieurs m'ont écrit à ce sujet et j'espère que le député profitera de l'occasion pour me signaler des cas précis où les banques n'ont pas donné suite à ces initiatives dans sa circonscription ou ailleurs.

M. Boudria: J'invoque le Règlement, monsieur le Président. Conformément au paragraphe 43(2) du Règlement, j'informe la Chambre que, pour le reste de la séance d'aujourd'hui, les députés libéraux partageront leur temps de parole.

M. Harris: Monsieur le Président, je puis assurer au député que je suivrai de près les promesses—si nous pouvons les appeler ainsi—du secteur des banques pour voir si elles y donnent vraiment suite. Je ne me croiserai pas les doigts, car j'entends les banques tenir ces mêmes beaux discours depuis un certain nombre d'années. Ce sont toujours les chefs de petite entreprise qui sont à plaindre. Quand le soleil brille, les banques leur tendent un parapluie, mais quand il se met à pleuvoir, elles s'empressent de le leur reprendre.

Le député sait très bien que les six grandes banques contrôlent à toutes fins utiles tout le secteur des affaires au Canada. Le député sait également que les six grandes banques possèdent les ressources nécessaires pour faire un peu de financement de risque. Elles considèrent sans doute les petites entreprises comme un risque élevé, sinon elles ne les traiteraient pas comme elles le font actuellement.

Le député sait également que les petites banques n'ont pas le capital voulu pour s'aventurer dans le secteur plus risqué des petites entreprises. C'est ce qui explique pourquoi ces dernières sont forcées de traiter avec les six grandes banques; c'est qu'elles n'ont guère le choix.

Cependant, le gouvernement devrait dire au secteur bancaire: «Écoutez, vous dites que vous voulez redéfinir vos priorités en regard de la petite entreprise, que vous voulez redéfinir les conditions auxquelles vous consentez des prêts à la petite entreprise et que vous voulez concevoir de bons programmes. Maintenant que vous avez admis tout cela, qu'allez-vous faire? Allez-vous passer à l'action? Car si vous ne faites rien, dites-vous bien que nous allons vous imposer quelques restrictions pour que

vous n'avez pas un tel monopole dans vos affaires avec les entreprises du pays.»

Il est clair que le gouvernement doit se montrer plus ferme avec les banques. S'il ne le fait pas, les banques lui feront la sourde oreille, en dépit des vœux pieux de leur P.D.G. Elles ne modifieront en rien leurs pratiques en matière de crédit jusqu'à ce que le gouvernement les force à le faire.

• (1555)

M. Peters: Monsieur le Président, le député dit savoir comment les administrateurs de banques réagissent aux avertissements du gouvernement. Malheureusement, il se trompe. Permettez-moi de lui dire que les administrateurs de banques ont effectivement pris très au sérieux les avertissements du ministre des Finances ainsi que les miens. Nous leur avons justement dit qu'ils devaient se comporter autrement; nous le leur avons dit peu après notre élection et lors de nombreuses rencontres par la suite.

Permettez-moi de donner au député l'assurance que les milieux bancaires ont pris beaucoup plus de mesures depuis l'élection du gouvernement libéral qu'ils n'en avaient pris. . .

Le vice-président: À l'ordre! Le temps est écoulé. Reprise du débat. La parole est au député d'Edmonton-Sud-Ouest.

M. Ian McClelland (Edmonton-Sud-Ouest, Réf.): Monsieur le Président, je suis très heureux de participer à ce débat aujourd'hui. Fait à signaler, ceux d'entre nous qui, au cours de leur vie, ont déjà signé un chèque sont reconnaissables, car ils se montrent certainement beaucoup plus intéressés et passionnés lorsqu'il est question des banques et des institutions financières au Canada.

Je crois que le titre d'un livre publié il y a une dizaine d'années résume très bien les rapports avec les grandes banques canadiennes toutes-puissantes. Ce livre s'intitule *Towers of Gold, Feet of Clay*. Quand on y réfléchit un peu, cela fait très bien ressortir la raison du débat actuel et ce qui a incité le comité de l'industrie à travailler aussi fort à la rédaction de son rapport sur le financement des petites entreprises.

Je suis originaire de l'ouest du Canada et je trouve intéressant que notre pays n'ait vraiment connu de récession qu'à la fin des années 80, plus près des années 90, lorsque le sud de l'Ontario a été durement frappé. Pour les gens d'affaires de l'Ouest, la récession a toutefois commencé bien avant cela et du jour au lendemain. Le programme énergétique national l'a aggravée, mais elle a été encore plus catastrophique du fait que, pendant ce temps, les grandes banques prêtaient d'importantes sommes partout dans le monde et demandaient, d'un océan à l'autre, le remboursement des prêts consentis à nos petites entreprises.

Il était intéressant de faire des affaires à cette époque. Les banques prêtaient des sommes faramineuses et essayaient d'énormes pertes partout dans le monde, mais elles forçaient la main aux propriétaires de petites entreprises parce qu'ils étaient les seuls à qui on pouvait forcer la main.